

18000 personnes, selon la police

SAMEDI DERNIER, PENDANT que la gauche connectée se réunissait à Fribourg pour créer une section nationale d'Attac, 18000 salariés répondaient à l'appel des centrales syndicales à Berne. La manifestation entamait ainsi la première étape des futures négociations salariales.

Sur les banderoles: l'augmentation des salaires pour les travailleurs du bâtiment, de l'hôtellerie et des arts graphiques et un salaire minimum pour tous. Les syndicats considèrent que la reprise frissonne et que les salariés n'en profitent pas. Ils exigent 200 fr. de plus et refusent le bonus de 40 fr. proposé par les associations patronales en échange d'une plus grande flexibilisation. La manifestation de samedi dernier représente donc le traditionnel tour de piste automnal où les syndicats montrent les dents, comptent leurs troupes, évaluent les motivations, pendant que les patrons campent sur leurs positions. Sous cet angle, l'exercice fut plutôt réussi: au-dessus de 15000 personnes, le symbole est national.

Mais cette année, la manifestation révélait des changements internes plus profonds. Elle confirmait les grandes lignes esquissées lors du dernier Congrès de l'USS, à Davos: la révélation d'un monde syndical qui gagne en cohésion et en efficacité. La fusion et le rapprochement des

fédérations sont réussis; le journal commun *L'événement syndical* tient la route; la fermeté de l'USS sur les mesures d'accompagnement de l'accord bilatéral portera vraisemblablement ses fruits; et pour la première fois, l'USS revendique une augmentation généralisée des salaires dont la procédure est inscrite dans les conventions collectives de travail. C'est bien l'image d'un syndicalisme organisé, fédéré qui se dessine, bien loin du temps où les diverses organisations se tiraient dans les pattes.

Enfin, l'exigence d'un salaire minimum à 3000 fr. net témoigne d'un processus identique. Les secteurs à fort taux de syndicalisation comme l'horlogerie, l'industrie et le bâtiment ou les arts graphiques n'ont rien à y gagner. Au contraire. Mais en affichant des revendications qui ne les touchent pas directement, ils

contribuent à faire pression dans des branches peu ou pas organisées, comme la vente ou l'hôtellerie-restauration, qui seules ne pourraient exercer un rapport de force à leur avantage.

Les banderoles dressées sur la place fédérale samedi dernier témoignent d'un syndicalisme unifié. Il serait temps. Car l'érosion des effectifs syndicaux menace. Fin 98, l'USS comptait 387 249 membres, soit 8180 membres de moins qu'en 1997.

GS

Les banderoles dressées sur la place fédérale samedi dernier témoignent d'un syndicalisme mieux coordonné et plus efficace. Il était temps

Expo.01: Confirmer – Reporte

Jusqu'ici l'Expo. 01 a eu surtout une existence médiatique: en copies de presse et en heures d'antenne relayant les effets de manche des organisateurs.

DP avait, en temps encore utile, émis ses réserves et ses critiques. Mais au départ le débat ne semblait pas intéresser les faiseurs d'opinion. Aujourd'hui les commentaires constituent un brouhaha général. Pourtant en arrière-fond sonne l'heure de vérité.

LE DIAGNOSTIC DU Doktor Hayek était attendu comme un arrêt de vie ou de mort. Mais le recours à cet audit extérieur était déjà en soi une démission: une année et quelques mois avant l'inauguration, demander à un tiers de se prononcer sur la faisabilité! Le Conseil fédéral et Pascal Couchepin voulaient cette appréciation pour prendre leur décision et motiver celle de l'économie. C'est l'aveu que l'autorité politique n'a pas, en attribuant ce mandat national, mis en place les instruments de pilotage et de contrôle. Par insouciance peut-être, mais surtout par méfiance: elle ne souhaitait pas s'impliquer dans cette gigantesque mise en scène théâtrale à risques. Cela aurait dû pourtant l'inciter à rigoureusement définir au départ les rôles du producteur, du metteur en scène et des acteurs. A-t-elle été trompée? Hayek l'affirme en donnant en exemple la récente séance d'information tenue à Morat où le photographe de presse saisit Ruth Dreifuss et Pascal Couchepin sortant de séance avec un grand sourire de gens heureux d'être rassurés. Mais s'il y a eu omission d'informations, pourquoi ces ménagements à l'égard des responsables?

Au chapitre du Conseil fédéral, deux remarques encore. On voudrait que Pascal Couchepin prenne personnellement les choses en main en présidant le nouveau comité directeur. C'est tomber dans l'excès contraire. Superviser l'expo n'est pas son rôle. En revanche l'ensemble du Conseil fédéral est concerné par le renouvellement du mandat, s'il est confirmé. L'expo est aussi un événement culturel significatif; elle a un coût; elle implique une organisation des transports, etc.

Quant aux responsables directs, le rapport Hayek les ménage nominative-

ment, tout en dénonçant des faits accablants. Si le Parlement est sollicité pour un large crédit supplémentaire, il n'est pas certain qu'il se montre aussi indulgent pour les personnes.

Les faiblesses initiales

Et que faire maintenant? Pour commencer prendre conscience de deux défauts initiaux non rattrapables. D'abord l'absence de contenu. Avec une belle assurance, la direction réfute ce reproche. Elle tiendra conférence de presse le 5 octobre, au lendemain de la séance du Conseil fédéral, pour présenter des projets. Car il y aura des contenus, du moins on l'espère. Mais en revanche le contenu, c'est-à-dire le sens d'une exposition dite nationale, qui y a réfléchi? Qui en a débattu? La seule idée directrice était la peur de faire dans l'hélicisme, la hantise de paraître ringard. Le deuxième défaut initial est l'excessif éclatement des espaces, par ailleurs de mauvaise accessibilité. Ceci posé les trois solutions sont: foncer pour relever ce défi national, mieux assurer malgré les défauts initiaux en reportant d'une année, annuler et repartir sur d'autres bases.

Forcer le passage

Foncer: Hayek dit la chose possible si l'on croit que la foi soulève les montagnes. Il faudrait trouver au minimum 300 millions publics et privés et travailler jour et nuit. L'absence de sens serait surmontée par la démonstration d'une sorte de fierté nationale. La gestion antérieure catastrophique deviendrait paradoxalement planche de salut. Nous aurions prouvé que nous avions la capacité de surmonter les obstacles accumulés préalablement par nous-mêmes. Le bel exploit: arrêter sur la ligne l'autogoal. Cette solution impliquera toute une mise en condition patriotique. Les sceptiques passeront pour défaitistes. Les médias auront à faire de tout «event» un véritable événement, etc.

Se donner le temps de réaliser

Reporter: Yvette Jaggi, dans *DP* n° 1372, avait proposé un report d'une année, ce qui fut considéré comme un mouvement d'humeur mauvaise dont

Qui votera le crédit?

SI LE PARLEMENT doit voter un crédit nouveau important pour l'Expo, sous quelle forme le fera-t-il? Comme une simple rallonge budgétaire? Par arrêté simple? En recourant au droit d'urgence? Ou souhaitera-t-il une décision soumise au référendum facultatif? Dans ce cas, le report serait obligatoire et finalement le peuple pourrait souverainement trancher.

- Annuler

beaucoup cherchaient la cause. Aujourd'hui, quand on lit entre les lignes, c'est la solution suggérée par le rapport Hayek. Certes cela coûterait quelque cent millions supplémentaires. Mais cette solution serait rassurante, une sorte de compromis politique, ne rejetant pas les Romands qui, déjà, à tort se mobilisent derrière ce projet pourtant géré calamiteusement.

La solution la plus créatrice

Annuler et repartir. Cette solution serait coûteuse, 300 millions. Politiquement difficile à prendre: elle passerait pour une capitulation, un refus devant l'obstacle, un mauvais coup porté à la Suisse occidentale. De surcroît, il faudrait proposer une méthode et un projet pour repartir, savoir construire un miroir révélant, rides comprises, la Suisse d'aujourd'hui; puis, après débat, imaginer un ou des projets forts, pas nécessairement éphémères. Ce serait la solution la plus courageuse, la plus créatrice. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, la plus improbable. *ag*

Investissements durables ou précaires

LORS DES EXPOSITIONS nationales, L'importance des investissements pour des constructions éphémères est souvent mal ressentie. Mais la précarité des investissements est la condition qui permet de tourner les contraintes de l'aménagement du territoire, de construire sur les lacs, etc. D'autre part, certains jugent équitable de ne pas faire avec l'argent de tous un cadeau durable au canton organisateur. (Pourtant on aurait pu, après son accès à la souveraineté, faire une expo facilitant les investissements du canton du Jura, comme un signe de bienvenue au «petit dernier». Cette proposition faite par *Domaine Public* n'avait pas eu d'écho). Mais on pourrait imaginer que les Suisses, après en avoir débattu, s'offrent sur un (ou deux, ou trois) points de rencontre «quelque chose de durable» qui ne serait pas fédéral ou cantonal, mais à eux tous.

Démagogie et irresponsabilité

À plus de 70 %, ç'aurait été le symbole d'un changement d'époque. Mais avec moins de 60 % de oui, l'acceptation de l'initiative fiscale libérale paraît davantage être le produit, des blocages qui empoisonnent la vie politique genevoise.

LE 20 DÉCEMBRE dernier, 78 % des électeurs rejetaient le paquet financier issu de la table ronde. Il était pourtant soutenu par les cinq partis représentés au gouvernement. Difficulté à se situer lorsqu'une union sacrée si contraire aux habitudes locales vient, sans grande crédibilité, retirer tous les repères traditionnels.

La votation du 26 septembre offrait, elle, deux affrontements classiques, l'un sur la fiscalité, l'autre sur le logement: avantage à la droite pour le premier, avantage à la gauche pour le second. Une confirmation exemplaire de cette dure loi de la démocratie directe: les partis et leurs élus proposent, le peuple dispose.

Reste à savoir si la leçon sera assimilée par les socialistes et les Verts, qui commettent l'erreur de se croire partenaires d'une majorité «à la française» (mais il lui manquerait alors un Jospin) depuis qu'en octobre 1997 ils ont obtenu avec l'Alliance de gauche 51 sièges sur 100 au Grand Conseil. Tout à la joie d'avoir mis fin au gouvernement

monocole (qui, lui, n'osait même pas jouer de cette caractéristique), ils s'appliquent à rendre monocole le Parlement. Le résultat de cette attitude: une absence de flexibilité selon les objets, une incapacité à rechercher des majorités d'idées à géométrie variable les plus larges possible, qui n'avantage que le parti le mieux profilé de chaque camp: le parti libéral (auxquels ont dû se rallier radicaux et démocrates-chrétiens au départ hostiles au simplisme de l'initiative fiscale) et l'Alliance de gauche (dont émanait le projet de loi revanchard sur le logement, complétant un dispositif de compromis entre les partenaires sociaux dans la législation précédente).

Un point partout, le match est nul. Cela serait risible si cela n'avait pas des conséquences très concrètes. Et l'on peut craindre que la gauche parlementaire cherche sa vengeance sur la future halle 6 de Palexpo, au détriment de l'exposition quadriennale Telecom et donc de l'emploi dans ce secteur économique crucial pour l'avenir. *fb*

L'État banquier

CONFÉDÉRATION ET CANTONS sont devenus performants dans la gestion de leur trésorerie. Ils savent désormais utiliser le court terme, soit pour placer un excédent provisoire de recettes, soit pour se financer à bon compte. Même si, à un moment donné, une consolidation est nécessaire, le poids de la dette a été allégé par ces pratiques.

Genève a fait plus fort. Il confie de l'argent à un banquier privé pour le faire fructifier. La nouvelle peut surprendre puisque le canton bat les records d'endettement fédéral avec plus de dix milliards. Cependant, il a «mis de côté» dix millions, qu'il ne possède pas ou plutôt qu'il a empruntés au taux favorable des collectivités publiques. Le banquier privé a l'obligation d'obtenir un rendement nettement supérieur aux intérêts de la dette.

C'est possible dans la conjoncture actuelle et même facile.

L'idée est si simple qu'on se demande: pourquoi seulement dix millions, pourquoi pas cent? En extrapolant, les États n'auraient plus de problèmes: ils empruntent bon marché et placent cher. Sauf que... On a connu aussi des pertes. De plus, si les États obtiennent des conditions d'emprunt favorables, c'est parce que le marché estime qu'ils ont la pérennité pour eux et qu'ils pratiquent une prudence de gestion qui doit être celle de la chose publique. Enfin l'État a une fonction d'impartialité par rapport aux intérêts privés. Quid, lorsqu'il aura ses placements en jeu?

Dix petits millions: c'est juste la dose homéopathique, pourtant la question de principe doit être posée.

ag

Cent ans d'affaires, huitante pages de mécénat

Le livre publié par la Régie De Rham à l'occasion de son centenaire renouvelle le genre mais ne renonce pas au papier glacé.

PENDANT LONGTEMPS LES gérances d'immeubles, baptisés régisseurs à Genève, avaient une réputation de croquemitaine dans la population, du moins dans les milieux modestes. De vagues souvenirs d'enfance de parents apeurés qui avaient reçu une lettre-de-la-gérance qu'ils montraient aux voisins en hochant la tête silencieusement. Il était aussi souvent question d'envoyer une lettre-à-la-gérance pour se plaindre de la voisine du dessous qui avait mauvais genre avec tous ces hommes qui défilaient chez elle.

Et le gamin que j'étais se souvient encore de ces lettres-de-la-gérance que ma mère s'attendait à recevoir lorsqu'un ballon de football avait cassé une vitre. J'allais visiblement être la cause de la ruine de la famille, condamnée par ma faute à errer sans logis. Parfois, on me recommandait d'être très sage: un monsieur-de-la-gérance allait passer. J'étais alors persuadé que tout dépendait de mon attitude...

Plus tard, l'âge et la conscience politique venant, les gérances honnies devinrent le symbole du petit capitalisme local profitant de la pénurie de logements pour maintenir les travailleurs dans l'angoisse de l'expulsion. La réflexion était primitive, mais la situation réellement difficile; ce furent les belles heures du MPF (mouvement populaire des familles) et de l'ASLOCA (Association Suisse des locataires). Aujourd'hui la guerre presque ouverte s'est transformée en un conflit d'intérêts à fleurets mouchetés, mais la cendre reste chaude et la présidence d'une association de locataires demeure un excellent tremplin pour un avocat soucieux de faire carrière dans les institutions.

Les gérances sont aujourd'hui soucieuses de donner d'elles une image sociale et responsable, mais on ne les attend guère sur le terrain de la culture. La surprise est de taille lorsque De Rham & Cie, très grande gérance lausannoise appartenant à une vieille famille locale dont les rejetons couvrent d'ailleurs une large part du spectre politique, édite un livre pour son centenaire, qui plus est un ouvrage de créateurs qui ne constitue en rien, mais alors vraiment en rien, une apologie de la saga familiale et une défense et illustration des valeurs de l'entreprise.

Jacques-Étienne Bovard signe un très beau texte, *La porte à Côté*, dont on ne sait s'il s'agit d'une longue nouvelle ou d'un très court roman. Dans un vieil immeuble décrépi et tombant en ruine de la banlieue lausannoise, un étudiant loue une chambre et vient soigner ses bleus à l'âme au milieu d'une population de vieux sans le sou régentée par une concierge atrabilaire. Un des locataires, un musicien octogénaire que son arthrose empêche progressivement de jouer prendra l'étudiant sous son aile et lui permettra dans le drame et l'amertume de devenir adulte. Le vieux bâtiment cédera évidemment la place à un ensemble de bureaux aseptisés.

Sous le titre *Le concierge n'est pas toujours dans l'escalier*, la photographe Simone Oppliger clôt l'ouvrage par une trentaine de photographies sensibles et tendres de gardiens et gardiennes d'immeubles saisis dans leurs activités. Vu par son objectif, ce ne sont plus des concierges acariâtres, mais des salariés dignes et tranquilles. Félicitations ébahies, mesdames et messieurs de la famille de Rham. Voilà une façon fine et intelligente de célébrer votre centenaire et de dépenser une petite partie des profits que vous fîtes dans votre métier. *jjg*

La porte à côté, De Rham & Cie, édité par Bernard Campiche, 1999.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (*fb*)
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jjg*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Forum: Laurent Moutinot
Débat: Armand Lombard
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression: IAM SA, Renens
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021 / 312 69 10
Télécopie: 021 / 312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
Site: <http://www.domainepublic.ch>
CCP: 10-15527-9

Uniques exemplaires

Avec les remous actuels autour du prix du livre, les plus menacés sont les diffuseurs et les librairies, pas les livres.

LA FIN DU prix imposé du livre (voir *Domaine Public* 1399), si elle est confirmée, va à coup sûr provoquer la disparition d'un certain nombre de librairies. Signifiera-t-elle pour autant la mort du livre à faible tirage?

À en croire Philippe Quéan, directeur pour les techniques de l'information à l'Unesco, la mort programmée des librairies résultera avant tout des nouvelles techniques d'impression. Seuls survivront les commerces actifs dans un secteur spécialisé et la vente par correspondance.

En effet, dans un avenir proche, le client pourra choisir et commander son titre directement à l'éditeur par le biais de l'Internet. L'information sera transmise à l'ordinateur de l'imprime-

rie qui conserve en mémoire le texte demandé. L'impression et le brochage sont alors immédiatement réalisés et le livre envoyé au client par la poste. Xerox et IBM ont déjà développé de tels systèmes.

Une évolution radicale

On évite ainsi les coûts du stockage, du transport, de commande et des inventaires, qui pèsent lourdement sur le prix final du livre. C'est donc le système actuel de production et de distribution qui est en danger, non le livre lui-même. Bien au contraire, l'impression à la demande rend économiquement possible le tirage d'un exemplaire seulement. Une aubaine pour les auteurs confidentiels et les éditeurs qui ne crai-

gnent pas de diffuser un tirage restreint.

Une évolution plus radicale encore se dessine. Le livre n'est plus fabriqué mais livré sous forme digitale, le client se chargeant de l'imprimer à domicile en tout ou en partie. En France, la Bibliothèque nationale propose déjà gratuitement des œuvres classiques digitalisées à télécharger (<http://gallica.bnf.fr>). La jeune maison d'édition «Zéro heures» (<http://www.oohoo.com>) vend à choix la version papier ou digitale des œuvres de son catalogue. Sur ce sujet on peut se référer au rapport commandé par Catherine Trautmann, ministre de la culture (<http://www.culture.gov.fr/culture/actualites/rapports/cordier>). *jd*

Tages Anzeiger, 12 octobre 1998 et 23 septembre 1999.

POLITIQUE LOCALE

Élue par surprise

LA COMMUNE DE Widnau, dans le Rhéintal saint-gallois, est dirigée depuis quatre mois par une femme sans affiliation partisane. Une révolution quand on sait que les démocrates-chrétiens mâles contrôlaient ce bourg depuis toujours et sans partage.

Cette révolution, c'est le PDC local lui-même qui l'a initiée. Son président a jugé que le parti n'était pas en mesure de fournir la personne la plus qualifiée pour ce poste. Aussi, en accord avec ses homologues radicaux et de la liste libre, a-t-il mandaté une société de recherche de personnel. Parmi les trente candidatures attirées par les annonces-presses, la société en a sélectionné cinq, plaçant en tête une femme de 40 ans, déléguée à l'égalité du canton de Zurich. Bourgeoise de la commune mais n'y ayant jamais résidé, la candidate de la métropole, appuyée par un comité local, est alors entrée en campagne, ne tenant pas moins de vingt réunions avec la population et les associations. À sa propre surprise, Christa Köppel est élue au premier tour, laissant très loin derrière elle le candidat PDC et celui des automobilistes. *jd*

Das Magazin, n°37, 18 septembre 1999.

ÉNERGIE SOLAIRE

Bonnes affaires

IL Y A TROIS ans, les Services industriels de la Ville de Zurich (EWZ) lançaient une bourse de l'électricité solaire. Fonctionnant comme un intermédiaire, les EWZ achètent à des producteurs d'électricité d'origine photovoltaïque la quantité demandée par leurs abonnés. Aux producteurs ils offrent un prix d'achat stable sur une période de vingt ans, indexé au coût de la vie.

Aujourd'hui 80 distributeurs fournissent ce service à 20 000 consommateurs. Cette demande a permis de développer une puissance installée de 2500 kW, ce qui correspond à une surface de capteurs de près de 23 000 m², pour un investissement de 30 millions de francs.

Cette action permet de stimuler la production d'énergie renouvelable et de créer des emplois dans un secteur prometteur. En effet, plus encore qu'en Suisse, l'électricité solaire possède un potentiel important de croissance dans les pays du tiers-monde. Et le savoir-faire développé ici devient un atout majeur pour conquérir ces nouveaux marchés. Le développement durable n'exclut pas les bonnes affaires. *jd*

Basler Zeitung, 25/26 septembre 1999.

ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Happy new year!

LE DÉLÉGUÉ DE la Confédération pour le passage à l'an 2000 vient de signer une lettre dont on peut imaginer qu'elle a été envoyée à toutes les communes suisses.

En tout cas les villes romandes ont reçu une missive concernant la *Zusammenarbeit zwischen Command Centres*. L'urgence et les trois mois restant avant l'échéance ont sans doute empêché l'administration fédérale d'effectuer la moindre traduction du sabir anglo-germanique de cette missive d'une page. Il ne fait aucun doute que la *Zusammenarbeit* va en être facilitée.

Nous sommes d'ailleurs pleinement rassurés en apprenant dans le même courrier que le monde entier travaille à la mise en place d'un *early warning system* (tout en anglais cette fois). Nous pensions qu'il suffisait bêtement de regarder CNN, d'être branché sur Internet douze heures auparavant et de se renseigner pour savoir si tout va bien en Nouvelle-Zélande ou en Australie. Nous attendons maintenant une prochaine lettre afin d'avoir la confirmation que Romands et Alémaniques passeront bien en même temps à l'an 2000. *jd*

La répression et le nationalisme

Par Laurent Moutinot

Dans DP 1399 et 1400, nous présentons les pistes proposées par le Center of European Studies pour résoudre la crise des Balkans. Se pose la question, en filigrane, des États-Nations. Sont-ils l'unique réponse à la répression?

AU DÉBUT ÉTAIT la répression et la réponse qui lui fut donnée par les opprimés est le nationalisme. Même Lénine, dans sa vision d'un communisme planétaire, défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il est indéniable que tout peuple a le droit de lutter contre l'envahisseur, que toute population a le droit de lutter contre l'opresseur ainsi que le proclame d'ailleurs la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Le droit à une nationalité – droit à une identité collective – figure également en bonne place dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et a été précisé dans les pactes relatifs aux droits civils et politiques.

Un échiquier avec de belles petites cases

Je ne peux cependant m'empêcher de penser que le concept de l'État-Nation n'est pas forcément la meilleure ou la seule réponse possible à l'oppression collective, voire qu'il s'agit parfois d'une réponse totalement inadéquate.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est né dans les luttes contre les colonisateurs et sa légitimité dans ce cadre-là ne se discute pas. À noter cependant que sa portée a été limitée par le principe dit de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme. Si l'on ajoute à ce principe le droit d'ingérence – humanitaire –, soit en clair le droit de prendre le parti du plus faible quels que soient ses mérites, on constate que l'ordre international devrait ressembler à un échiquier avec de belles petites cases, bien noires ou bien blanches, aux limites clairement définies. Et si une pièce n'est pas sur la bonne case, on l'en chasse.

La réalité historique, humaine, démographique, linguistique, religieuse, ethnique, économique est infiniment plus variée et elle se rebelle à chaque fois qu'on entend la contenir dans un système de cases, d'États-Nations.

Pratiquement aucun des pays où se pose, dans la guerre ou dans les tensions, la question de l'autodétermination n'est homogène et s'il y avait un Kosovo minoritaire en Serbie, il y a maintenant une minorité serbe au Kosovo. Il en va de même au Proche-Orient entre Israéliens et Palestiniens, au Pays Basque entre Basques, Français et Espagnols ou en Irlande du Nord entre Britanniques et Irlandais.

La création d'États-Nations masque les problèmes

La bascule du pouvoir serbe vers un pouvoir albanais n'a rien à voir avec le remplacement d'un pouvoir colonial par un pouvoir local. Les Serbes et les Albanais vivent depuis des siècles en Kosovo, en proportion démographique respective variable. Les républiques caucasiennes sont toutes des mosaïques de peuples. Et si la réponse à l'oppression est le nationalisme, l'effet de fragmentation accroît la fragilité des régimes politiques et renforce encore leurs caractères oppressifs : le drame est programmé.

Il n'est que de constater l'attitude de Paris à l'égard de la Corse, respectivement de la Bretagne, et le résultat sur l'île que l'on veut mettre au pas et dans la péninsule que l'on respecte. Le terrorisme basque a cessé en même temps que l'Espagne se démocratisait à la mort de Franco.

Je ne dis pas que le salut pour le Timor oriental soit au sein de l'Indonésie ou celui du Kosovo au sein de la Serbie, ni même que la Corse sera toujours française, mais que si la réponse à l'oppression est la création d'États-Nations, au besoin par la force, le problème est alors masqué, pour quelques décennies ou quelques siècles mais en aucun cas résolu. Il est patent de constater que les foyers de tension d'aujourd'hui remontent pour la plupart à la nuit des temps.

La réponse à l'oppression doit être la liberté dans quelque cadre étatique que ce soit et ce n'est que dans un second stade, entre citoyens libres d'un État libre

que peut se poser la question d'un redécoupage des frontières. L'exemple de la Tchécoslovaquie est sur ce point éclairant: les Tchèques et les Slovaques ont d'abord lutté ensemble contre la dictature avant de convenir d'un divorce à l'amiable.

Inventer d'autres formes de respect des peuples

Je crois que chacun a besoin de racines collectives et celles des Timorais ne sont à l'évidence pas celles des Indonésiens. Toutefois, l'affirmation d'un État-Nation timorais n'enlève pas une once de l'agressivité des Indonésiens à l'égard des Timorais, bien au contraire. Le travail ne doit dès lors pas consister à soustraire Timor de la fureur indonésienne mais à soustraire l'Indonésie de l'oppression qu'elle manifeste pour Timor et pour de très nombreuses minorités sur son territoire, qu'il s'agisse d'opposants politiques, d'ethnies minoritaires ou de groupes religieux. L'organisation politique en États distincts ne peut se fonder que sur le respect mutuel et non sur la force, surtout si lesdites forces sont disproportionnées.

Peut-être faut-il d'ailleurs inventer d'autres formes de respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En tout cas, les guerres se nourrissent trop de nationalisme pour qu'il soit une réponse fondée à l'oppression d'un peuple sur un autre. ■

(Les sous-titres sont de la rédaction)

Médias

L'ÉMISSION POLITIQUE ARENA de la Télévision suisse alémanique doit-elle être parler en allemand courant? La question a fait l'objet de remarques de lecteurs de l'hebdomadaire *Brückenbauer* (Migros). En effet, le nouvel animateur est Haut-valaisan. Son dialecte est particulièrement difficile à comprendre en plaine. Partisans et adversaires de sa langue maternelle s'affrontent. Quant aux Romands ils sont rares à suivre les débats.

cfp

Des instruments pour la région

La parole est à Armand Lombard, député au Grand Conseil genevois, membre du Forum interparlementaire romand, dans le troisième chapitre du débat consacré aux collaborations inter-cantoniales.

AUJOURD'HUI, IL EST nécessaire de gérer les projets de société dans leur cadre géopolitique le plus adéquat, c'est-à-dire là où les décisions politiques auront une véritable signification: 2 à 3 millions d'habitants, 2 heures de voitures de part en part, des villes et des campagnes, une économie aux multiples faces, un revenu régional de 50 milliards de francs, une entité multiculturelle.

L'ouest de la Suisse représente tout cela à la fois, le creuset d'une vie communautaire dynamique et de bon voisinage. Et pourtant, les projets publics ne sont quasiment pas abordés sur une base romande. Les cantons gèrent des budgets interiorisés. Chaque entité locale trouve des solutions ad hoc. Lausanne oublie Genève, qui omet Delémont. Fribourg réussit tel partenariat mais Valais ou Neuchâtel ne sont pas à l'écoute et ne s'associent pas à un ensemble fort. Les cantons d'une région doivent sans délai trouver des solutions d'avenir et se déterminer devant les offres possibles.

Stratégies préconisées

Le **statu quo** des six cantons en quête d'actions communes n'est plus satisfaisant pour permettre à une communauté de répondre à ses besoins de mieux-être et de durabilité.

Une **union-fusion** telle que préconisée par l'initiative Vaud-Genève demande une révolution des structures cantoniales. Elle nécessite une énergie telle que, pendant son éventuelle gestation, les vraies questions ne seront pas abordées, ou en tous les cas pas résolues. Le temps perdu en agencements bureaucratiques ne sera jamais rattrapé.

Des **commissions régionales** pour les problématiques communes. Ce qui urge, c'est la résolution des projets pointus permettant d'affronter l'avenir: le réseau des acteurs de la santé, le développement économique et les emplois, le transfert de technologies et les nouveaux marchés, certains aspects des transports en commun ou de la formation. L'apport des expériences cantonales et des cultures diverses garantit

des solutions d'avenir et de développement partagé. On ne brutalise ni les racines du pays, ni les strates fonctionnalisées. Grâce aux acquis, on bâtit des entités de travail simples, performantes et transparentes, avec quelques instruments dûment réformés.

Trois niveaux politiques

Le monde politique se gère à trois niveaux: l'exécutif, avec ses conseillers d'État, qui agit et souvent initie; le législatif qui contrôle et assure le respect des règles démocratiques; le peuple qui sanctionne et veut être convaincu.

L'exécutif se penche souvent déjà sur des problématiques régionales. Six conseils d'État à coordonner n'est pas mission impossible. Sur les traces d'André Gavillet, la mise au point d'«un livre blanc des objectifs», de concert avec une table ronde des partenaires civils, législatifs et socio-économiques est une étape nécessaire. Il faut également prévoir la délégation à un des conseillers d'État de l'application et de la gestion de l'objectif établi, dans le cadre d'un contrat de prestations. Le législatif est placé devant plusieurs projets:

André Gavillet a projeté les commissions des affaires extérieures, proposition intéressante à accommoder à d'autres projets proches. Le Forum interparlementaire romand (FIR) avance le concordat intercantonal et le scrutin romand. Il prévoit que le législatif doit s'organiser au travers de commissions interparlementaires établies par une forme de concordat repensé et élargi. L'engagement de ces commissions vise la mise sur pied, la ratification puis le suivi de projets qui seraient d'intérêt pour plusieurs cantons. L'ossature innovante de ces commissions a été formellement déposée par le FIR sur le bureau des Grands Conseils romands au cours de 1999. Chaque commission interparlementaire spécialisée, de 36 représentants au maximum issus des Parlements romands, suit l'élaboration par les exécutifs d'un projet spécifique intéressant plusieurs cantons. Elle arbitre les remarques et propositions des différents Grands Conseils. Dès la rati-

fication parlementaire, elle reçoit une délégation de gestion des Parlements pour contrôler le suivi du projet. Les prestations à fournir, les coordinations à assurer, deviennent ainsi de gestion romande, particulièrement active puisque seul un conseiller d'État préside aux applications et travaille avec ses différents collègues compétents. Les Parlements cantonaux sont partiellement dessaisis mais ce sont des députés de leur cénacle qui les représentent, le contrôle démocratique étant ainsi pleinement assuré.

À terme, il y a au niveau des commissions la graine d'un Parlement régional de type inédit puisque composé de députés cantonaux. Le FIR est en train d'élaborer le statut de ces députés qui seraient vite terrassés par la charge de travail s'ils ne recevaient l'assistance de secrétariats forts.

Le peuple est consulté lorsque le projet est d'envergure. Aujourd'hui, pas de voie autre que des scrutins cantonaux séparés. Mais les campagnes d'information doivent avoir lieu en même temps, des politiques s'engageant dans la région tout entière. Un scrutin régional est à envisager activement afin de parfaire un système ainsi réformé.

La voie des commissions interparlementaires concordataires est une ouverture efficace à l'action communautaire. Elle existe déjà de facto et les institutions s'y sont rodées, tant dans le cas de la HES que dans celui du Réseau hospitalier Vaud-Genève. Trois stratégies se précisent pour la région, au travers de ces expériences:

- Ne pas inventer des institutions faites de toutes pièces. Elles choquent inutilement et éloignent des vrais développements.
- Se concentrer sur les grands débats de la communauté, sa santé, sa capacité d'innover, sa faculté de créer les conditions d'un mieux-être durable.
- Mettre en place un partenariat entre la société civile, le monde socio-économique et le cadre politique, qui englobe toutes les compétences d'une région large et lui permette de poursuivre la route, solidaire et efficace.

Armand Lombard

Ce que veulent les citoyens

Un échantillon de trente personnes a délivré ses recommandations concernant le génie génétique et l'alimentation. Voilà les résultats.

DANS LE MODÈLE des conférences de consensus («Publiforum»), le panel de citoyens constitue la pièce centrale. Choisi pour être représentatif de la population, c'est le panel lui-même qui détermine les personnes de référence, met au point les questions, procède aux *hearings*, puis rédige le rapport final. Le deuxième publiforum organisé par le Conseil Suisse de la Science (après celui sur l'énergie) fut consacré au génie génétique et à l'alimentation. Un échantillon de citoyens de trente personnes fut sélectionné à partir d'un groupe de septante-neuf personnes ayant manifesté leur intérêt à participer, à la suite d'un mailing adressé au hasard à plusieurs milliers de personnes.

Vous avez lu dans la presse que le panel recommande de décréter un moratoire sur la production et la commercialisation des OGM, tout en autorisant les cultures expérimentales en plein champ dans le but d'obtenir pendant la période du moratoire une meilleure connaissance des risques – la mouture GenLex actuellement en consultation interne dans l'administration fédérale prévoit, secret de polichinelle, un tel moratoire. Vous n'avez retenu que le moratoire, mais il y a bien plus. Le panel est convaincu qu'il est illusoire de vouloir retourner au stade d'avant le génie génétique. Voici les mesures qu'il préconise sous forme de liste non exhaustive:

- Garantir l'indépendance de la recherche publique car un des grands problèmes dans le débat réside dans la dépendance des experts face à l'industrie.
- Créer un fonds d'information neutre sur les produits OGM.
- Imposer le devoir d'information immédiat en cas de découverte d'effets négatifs de produits OGM.
- Encourager la recherche publique sur les risques.
- Organiser le monitoring intensif des champs plantés, dans le but aussi de former du personnel compétent.
- Encourager la collaboration entre les chercheurs pour parvenir à une standardisation des tests de sécurité des produits OGM.
- Mettre en route des études comparatives entre produits substantielle-

ment équivalents de la production biologique, traditionnelle et des denrées OGM.

- Généraliser l'utilisation des gènes marqueurs (à l'exception des gènes de résistance aux antibiotiques).

- Développer une politique de prix honnête et solidaire de la part de l'industrie à l'encontre des pays du tiers-monde.

- Déterminer les produits OGM qui seraient utiles en Suisse, dans une perspective économique et écologique.

- Exercer le devoir de retenue dans l'utilisation du génie génétique dans l'agriculture, au vu de la parcellisation des champs en Suisse.

- Chercher des solutions pour protéger les solutions bio.

- Permettre les brevets dans le domaine du génie génétique, mais avec un système de licences qui ne puisse pas interdire la réutilisation des semences.

- Réduire les disparités réglementaires et parvenir à une réglementation plus facile à appliquer.

- Créer un fonds pour couvrir d'éventuels dommages dus à l'utilisation des produits OGM en cas d'insolvabilité du producteur.

- Créer des rayons séparés dans les magasins pour les produits traditionnels et produits OGM, les labels étant insuffisants.

Dans le dispositif légal actuel, tous les produits OGM sont soumis à une procédure d'autorisation, au cours de laquelle la pesée des intérêts (entre risques et bénéfices du nouveau produit OGM, une tâche confiée à la commission d'éthique déjà instituée) joue un rôle central. Dans ce chapitre, le panel des citoyens n'a pas réussi à faire le consensus et a donc publié deux versions des conditions d'acceptabilité des produits OGM. Est-ce annonciateur des problèmes qui nous attendent dans les autorisations/interdictions futures?

Voici les deux formulations: le génie génétique dans le domaine des denrées alimentaires n'est acceptable que s'il existe un besoin essentiel ne pouvant être couvert par les ressources naturelles (sic). On doit avoir les mêmes exigences éthiques dans le domaine des denrées alimentaires pour le gène génétique que pour les procédés traditionnels. *ge*

Source: Publiforum génie génétique et alimentation. Rapport du panel des citoyens. Conseil Suisse de la Science, 031 322 99 63 (gratuit).

DÉCOUVERTE

Les entrepreneurs psychopathes

DANS UN CERVEAU normal, les connexions nerveuses qui permettent le transfert d'information du siège des émotions à celui de la raison sont plus nombreuses que les connexions pour le trajet inverse. C'est pourquoi l'activité émotionnelle informe pratiquement chacune de nos décisions.

Cet effet perturbateur des émotions sur la pensée stratégique apparaît clairement lorsqu'on étudie les psychopathes. Ces derniers se caractérisent par leur sang-froid, leur esprit calculateur, leur manque de sensibilité et leur égoïsme. Chez eux, la partie du cerveau qui élabore l'action n'est pas inhibée par des facteurs émotionnels. Par exemple, ils ne se préoccupent pas de

savoir si leur choix est susceptible de porter tort à autrui. Ils n'investissent pas les objets d'une valeur sentimentale ni ne perdent l'estime d'eux-mêmes lorsqu'ils sont conduits à se déjuger.

Les psychopathes peu intelligents finissent souvent en prison. Par contre ceux dont l'intelligence dépasse la moyenne ont de fortes chances de réussir leur carrière. Une étude effectuée en 1996 a montré qu'au Royaume-Uni 6% des dirigeants d'entreprise pouvaient être considérés comme des psychopathes contre 1% seulement dans la population. *jd*

Zukunftsforschung, organe de la Société suisse pour la recherche prospective, 4/1998. *Financial Times*, 14/15. 11.98